



Recrute un(e) accueillant(e)-juriste en CDI à temps plein.

France Victimes 38 AVNIR est l'association agréée par le ministère de la Justice pour intervenir sur le ressort du Tribunal judiciaire de Bourgoin-Jallieu. Sa mission consiste à informer les victimes d'infractions pénales sur leurs droits, les aider dans leurs démarches, leur apporter un soutien psychologique et à gérer des dispositifs en matière d'accidents collectifs et d'actes de terrorisme.

L'association recrute un(e) accueillant(e)-juriste en CDI à temps plein statut non cadre.

Placé sous l'autorité de la direction, l'accueillant(e)-juriste exercera notamment les missions suivantes :

- Accueillir les personnes, évaluer leurs besoins, les orienter,
- Réaliser les évaluations de la situation des victimes (EVVI),
- Réaliser les accompagnements des victimes (information sur la procédure pénale, les modalités d'indemnisation des préjudices corporels et matériels, accompagnement aux audiences...),
- Aide à la constitution des dossiers, suivi, diligences et orientation,
- Participer aux projets et dispositifs du service et participer à des mesures de prévention et de sensibilisation (stage de responsabilisation notamment),
- Assurer le suivi administratif des dossiers,
- Préparer les bilans et rendre compte de l'activité,
- Participer ponctuellement à l'activité socio-judiciaire (enquête sociale rapide),
- Participer aux réunions d'équipe et aux séances d'analyse de pratique.

Le profil recherché est le suivant :

- Master ou maîtrise en droit privé mention pénal et procédure pénale,
- Expérience similaire d'un à trois ans souhaitée,
- Expérience en milieu associatif très appréciée,
- Maîtrise des outils bureautiques et numériques indispensable,
- Permis B et/ou A valide(s) exigé(s),
- Qualités recherchées : écoute et empathie, capacités rédactionnelles et de synthèse, rigueur, disponibilité et capacité d'adaptation, capacité à travailler en équipe, autonomie et dynamisme.

Le lieu d'exercice principal est à Bourgoin-Jallieu (38) avec déplacements à prévoir sur le ressort du Tribunal judiciaire de Bourgoin-Jallieu (Montalieu-Vercieu, Morestel, La Tour-du-Pin, Le Pont-de-Beauvoisin, Le Grand-Lemps).

Les conditions d'exercice sont basées sur la réglementation du code du travail et les statuts du personnel. La rémunération sera fixée selon l'expérience dans le domaine.

La candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) est à adresser à :

FRANCE VICTIMES 38 AVNIR
Madame la directrice
3 bis avenue Alsace-Lorraine 38300 Bourgoin-Jallieu
direction@avnir38.fr